

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU LUNDI 17 MARS 2014

Convocation du 13/03/2014

L'an deux mil quatorze et le dix sept mars, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. OGIER Hubert, Maire.

Présents : Mme FARCY Annick, M. VINCENT Maurice M. TOURGIS Lionel, (adjoints).

M. LOYANT Jean Marie, Mme LE GAL Gaëlle, M. DEBACKER Pascal, Mme HAMON Carole, Mme GODEFROY Renée, Mme MARIE ROSALIE Christelle, M. BOSSIERE Georges, M. MOREAUX Jean Marie

Absent non représenté : M. GOUET Jérôme

Mme HAMON Carole est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 06/02/2014 est approuvé à l'unanimité des présents.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme

- Trois certificats d'urbanisme ont été délivrés,
- Deux déclarations préalables de travaux ont été déposées.
- Trois DIA ont été signées.
- Deux permis de construire ont été déposés.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Le budget 2014 a été voté le 21/02/2014.

QUESTIONS COMMUNALES

Vote du compte administratif 2013

Monsieur le Maire quitte la salle du conseil.

Monsieur VINCENT Maurice est nommé président de séance.

Toutes sections confondues :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à la somme de 536 832.31 €

et les recettes de fonctionnement à la somme de 743 464.86 €

soit un excédent de clôture de 206 632.55 €.

Compte tenu du report de 92 850.37 € l'excédent de clôture global de fonctionnement s'élève à la somme de : 299 482.92 €.

Toutes sections confondues :

les dépenses d'investissement s'élèvent à la somme de 246 077.72 €

et les recettes d'investissement à la somme de 95 170.87 €.

soit un déficit de clôture de 150 906.85 €.

Compte tenu du report de 188 816.44 € l'excédent de clôture global d'investissement s'élève à la somme de : 37 909.59 €.

Hors la présence du Maire, le compte administratif 2013 est voté à l'unanimité des membres présents.

Vote du compte de gestion 2013

Le compte de gestion de Madame la Trésorière est soumis à l'approbation du Conseil Municipal et approuvé à l'unanimité des membres présents.

Affectation du résultat

Après avoir pris connaissance du compte de résultat du budget, soit un excédent de clôture en fonctionnement de 299 482.92 €, le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'affectation des résultats de la manière

suivante :

Report R002 (fonctionnement) : 79 482.92 €.

Affectation à l'article 1068 : 220 000.00 €

L'excédent d'investissement sera repris automatiquement en report à nouveau (R 001) pour un montant de 37 909,59 €.

Vote du budget primitif 2014

Monsieur le Maire propose au conseil municipal le vote du budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- o en section de fonctionnement à la somme de : 1 207 407.63 €
- o en section d'Investissement à la somme de : 1 411 909.59 €

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement par chapitre

011 Charges à caractère général : 378 257.63
012 Charges de personnel et frais assimilés : 417 350.00
014 Atténuation de produits : 0
65 Autres charges de gestion courante : 95 800.00
66 Charges financières : 36 000.00
67 Charges exceptionnelles : 10 000.00
022 Dépenses imprévues : 50 000.00
023 Virement à la section d'investissement : 220 000.00

Recettes de fonctionnement par chapitre

013 Atténuations de charges : 1 000.00
70 Produits des services du domaine & ventes diverses : 46 200.00
73 Impôts et taxes : 444 073.71
74 Dotations et participations : 621 651.00
75 Autres produits de gestion courante : 15 000.00

R002 Résultat reporté : 79 482.92

Investissement

Dépenses d'investissement par chapitre

21 Immobilisations corporelles : 639 801.80
23 Immobilisations en cours : 45 000
16 Emprunts et dettes assimilés : 77 000.00
020 Dépenses imprévues : 60 000.00
Restes à réaliser : 590 107.79

Recettes d'investissement par chapitre

16 Emprunts et dettes assimilés : 350 000.00
10 Dotations, fonds divers et réserves : 54 000.00
021 Virement de la section de fonctionnement : 220 000.00
024 Produit de cessions d'immobilisations : 180 000.00
001 Reprise solde exécution (R001) : 37 909.59
Restes à réaliser : 350 000.00

Vote des taux d'imposition 2014

Les taux restent inchangés en 2014

- Taxe d'habitation : 8.95 %
- Taxe foncière propriétés bâties : 26.16 %
- Taxe foncière propriétés non bâties : 45.08 %

Le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibération convention de passage d'un réseau Eaux Pluviales en servitude entre la rue Pierre Castel et le ruisseau du Salbey, avec indemnités au propriétaire.

Adopté à l'unanimité des membres présents

Délibération concernant la modification du PLU : suppression de certains emplacements réservés, adaptation d'une liaison douce et bande d'espace boisé, suppression de la référence à une superficie minimale d'un hectare en zone 1 AU , suppression des dispositions réglementaires qui ne concernent pas la commune de Mouen et mise à jour des emplacements réservés.

Adopté par 11 voix contre 1.

Délibération concernant la révision du PLU : assurer une nouvelle étape de l'évolution progressive du territoire communal dans un principe de développement durable, intégrer les nouvelles dispositions normatives, notamment celles issues de la loi engagement National pour l'environnement ainsi que les dispositions du SCOT Caen Métropole.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE

Organisation du bureau de vote pour les élections municipales des 23 et 30 mars 2014.

8h-10h30 : M. VINCENT, J.M. MOREAUX, C. MARIE-ROSALIE

10h30-13h00 : L. TOURGIS, R. GODEFROY, J. GOUET

13h00-15h30 : J.M LOYANT, G. LE GAL, C. HAMON

15h30-18h00 : G. BOSSIERE, H. OGIER, A.FARCY

Secrétaire : G. LE GAL

Assesseurs : M. VINCENT, A. FARCY

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Alimentation en eau potable de certaines habitations : allée Ricard et chemin du bois par la route de Bretagne.

Dans la commune, divers travaux d'élagage sont commencés avec une fin prévisionnel courant avril.

Boulangerie : ouverture prévue courant mai. Un bail commercial en cours chez le notaire).

Déplacement monument aux morts sur la place de l'église

Recrutement pour le poste en B+ (secrétariat) : 21 candidatures reçues, 1 candidature a été retenue

Départ de Mme Christèle MARIE ROSALIE à 22h50

***Monsieur le Maire déclare la session close. La Séance est levée à 23 heures 30 minutes.
La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 28 mars 2014 à 20 h 30.***